

>> Plan détaillé



>> Légende

-  Départ
-  Itinéraire
-  Sens de la marche
-  Point de vue



N'oubliez pas de prendre de l'eau, de ramener vos déchets, de refermer les barrières, de respecter les installations agricoles et les propriétés privées... Préservez l'environnement ! Merci.
Afin de mieux profiter de votre randonnée, n'oubliez pas vos jumelles !

A pied
ou à vélo
3 km

A la découverte du patrimoine Commune de LE GRAND-VILLAGE-PLAGE

"Nature et Culture"

Départ et Arrivée : Office de Tourisme



"Niché au coeur de la forêt domaniale, entre océan et marais salants, le Grand Village Plage est une commune dynamique. Le centre bourg et ses ruelles tortueuses présentent quelques maisons typiques, des puits, des fontaines et une petite chapelle. La grande plage de sable fin borde une vaste forêt aux multiples sentiers balisés. Deux sites touristiques à découvrir : le Port des Salines avec son marais salant et la maison paysanne qui renferme un musée des traditions locales. Cette diversité naturelle et culturelle sera présente tout au long de vos parcours. Bonne promenade !"

Départ : Office de Tourisme

→ Prenez à droite et allez jusqu'au rond point. Traversez et descendez la rue du canton. Vous quittez la partie récente du village pour entrer dans le coeur du village originel.

Prenez la première rue à droite et continuez tout droit jusqu'à la chapelle.

❶ Chapelle

Cette petite église a été reconstruite au XVII^{ème} siècle. L'édifice d'origine était très bas et en ruine. La construction s'est terminée grâce aux habitants qui ont participé financièrement et matériellement à son édification. L'intérieur a été décoré de fresques en 1990 par Elie Murat, artiste peintre Grand Villageois. (Les clés sont disponibles à l'Office de Tourisme).



→ Retournez sur vos pas, vous allez passer de ruelles en ruelles à la découverte de notre village.

Les villages oléronais présentent une structure complexe tel un labyrinthe. Le souci est d'amoinrir les effets du vent. Lorsque le vent s'y engouffre, il est affaibli par les obstacles en saillie et par le tracé sinueux des voies.

→ Traversez la rue du Puits neuf puis remontez la rue des Saulniers (nom donné à la personne qui récolte le sel). Prenez la deuxième à droite, la rue du Roulier puis la première à gauche, la rue des Tonneliers. Remontez la rue des aires sur votre droite puis la première à gauche, la rue des Champs. Vous arrivez rue des Chais. Prenez à gauche.

A l'angle des rues étroites, de grosses pierres sont posées. Ce sont des chasse-roues, elles protégeaient le soubassement des maisons des roues des charettes.

❷ En sortant, tournez à droite, rue du Four Banal, vous découvrirez à droite une ancienne fontaine qui permettait aux habitants de s'approvisionner en eau potable.



→ Suivez le "Chemin des mottes" qui présente à droite un paysage de marais.

Ne remontez pas à gauche le chemin des rivières, continuez tout droit.
Vous arrivez en bordure de route.
Soyez vigilants !!!

→ Le passage protégé se trouve sur votre gauche. Traversez et rejoignez la Passe des Soeurs. Vous êtes en forêt.

L'Office National des Forêts est responsable de la conservation et de la gestion de ce domaine. De nombreux sentiers pédestres, une piste équestre et des sentiers sportifs parcourent la pinède.

→ Remontez la passe et contournez la maison forestière. Le chemin continue de l'autre côté.
Coupez la piste de défense contre l'incendie puis au chemin suivant, tournez à gauche. Continuez tout droit pendant 800m à travers les pins et les chênes.

La forêt domaniale abrite des sangliers et des chevreuils. Munis d'une paire de jumelles vous pourrez les observer tôt le matin avec un peu de patience !

→ Le chemin débouche sur le boulevard de la plage.
En tournant à gauche, vous passez devant la Maison Paysanne.

❸ Maison Paysanne

Ce musée présente l'habitat traditionnel et ses dépendances, les coiffes et les costumes oléronais. La grande perche en haut de l'escalier est le "parour". On y accrochait le poisson pour le faire sécher à l'abri des mouches bleues... qui, dit-on, ne vont pas à cette hauteur !



→ Vous revenez à l'Office de Tourisme.